

Corporation de développement du Canada

[Français]

M. Fontaine: Pour répondre à votre question, je prétends qu'elle a deux volets. Le premier volet, c'est que vous semblez vous poser des questions sur le fait que la compagnie Noranda ait fait un achat de 28 p. 100 alors que la loi dont on discute aujourd'hui prévoit 25 p. 100. C'est une compagnie privée, la compagnie Noranda, qui a fait son offre auprès des courtiers, et cela est sujet à la législation qui s'en vient. Le gouvernement aura toujours la possibilité d'exiger que ce soit 25 p. 100.

Dans un deuxième temps, je signalerai aussi à l'honorable député que si la loi actuelle prévue n'était pas adoptée, le gouvernement canadien rembourserait la somme de 50 p. 100 qui a été versée par les acquéreurs représentant les \$11.50 divisés par deux... il rembourserait cela. Il y a un délai jusqu'au mois de juillet 1987 pour rembourser cela, et le tout porterait intérêt à 10 p. 100 et, à ce moment-là, le seul inconvénient pour le gouvernement ce serait les frais qui auraient été occasionnés par cette promotion et cette vente d'actions.

Le président suppléant (M. Charest): Questions ou commentaires! L'honorable député de Yorkton-Melville (M. Nystrom) a la parole.

[Traduction]

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Monsieur le Président, je voudrais dire quelques mots au sujet du projet de loi C-66 que nous étudions ce matin. Comme l'a déclaré le député d'Essex-Windsor (M. Langdon), et je tiens à insister de nouveau là-dessus, si nous voulons conserver la haute main sur notre économie, nous devons la canadieniser. Je suis d'accord avec lui lorsqu'il souligne la nécessité de ne pas favoriser la concentration des sociétés et une mainmise étrangère encore plus étendue sur notre économie.

Le projet de loi à l'étude propose plusieurs changements qui permettront la privatisation totale et complète de la Corporation de développement du Canada. J'étais déjà ici, il y a plusieurs années, à la fin des années 60 et au début des années 70, lorsque la CDC venait d'être créée. Cela remonte à l'époque où les députés de tous les partis croyaient important que les Canadiens prennent davantage en main leur économie et leur destinée. La mesure à l'étude aujourd'hui abolit tout cela. Je connais le ministre depuis des années. C'est un homme très honnête et très direct. Il épouse entièrement l'idéologie conservatrice. Il croit à la privatisation de plusieurs sociétés de la Couronne. Sur ce plan, nous pouvons le qualifier d'idéologue. Toutefois, je ne crois pas que les Canadiens désirent s'orienter dans cette voie.

● (1240)

En 1979, lorsque Joe Clark a été le premier ministre du pays pendant une brève période, il a voulu vendre Petro-Canada, mais cela a déclenché un concert de protestations. Les Canadiens estimaient que nous devrions garder un pied dans le secteur pétrolier. Ils pensaient qu'ils méritaient bien de posséder leur propre société pétrolière. C'est notamment parce qu'il était déterminé à s'orienter dans cette voie qu'il a été chassé du pouvoir en février 1980, ce qui a libéré de nombreux sièges à la Chambre pour les libéraux et les Néo-démocrates.

Monsieur le Président, je doute que ce soit l'orientation que souhaitent les Canadiens. J'en appelle à mes collègues progressistes du parti conservateur—je sais qu'il y en a à la Chambre...

M. Gormley: Beaucoup.

M. Nystrom: Il y en a beaucoup, nous dit le député de The Battlefords-Meadow Lake (M. Gormley). Je voudrais que mes amis conservateurs jettent un coup d'œil sur l'histoire et sur les racines de leur parti politique. Ils peuvent remonter à l'époque de sir John A. Macdonald pour voir comment s'est construit un Canada libre et indépendant et quel a été le rôle de la propriété publique dans ce grand pays qui est le nôtre. Depuis l'époque de sir John A. Macdonald jusqu'à l'époque de John Diefenbaker, le parti conservateur a été historiquement, plus encore que le parti libéral, le parti nationaliste de notre pays. C'est ce parti qui a mis sur pied Radio-Canada, le CN et la Commission canadienne du blé, ces grandes institutions publiques qui ont parfois pesé lourd dans l'économie du Canada. Je pose maintenant cette question au parti conservateur: Pourquoi cette volte-face? Si John Diefenbaker était encore à la Chambre, il serait scandalisé par cette initiative idéologique bornée du ministre de l'Expansion industrielle régionale (M. Stevens) qui veut privatiser la CDC.

J'en appelle donc à l'individualisme des députés conservateurs. J'en appelle à leur solide indépendance, et je leur demande de faire entendre leur voix à la Chambre et de ne pas se laisser embrigader par le ministre de l'Expansion industrielle régionale. Ils ne sont pas des phoques de spectacle qu'on installe à l'arrière-ban du Parlement pour ratifier les yeux fermés des textes de loi. Nous avons maintenant une réforme parlementaire. Nous avons des comités législatifs qui vont être constitués. Nous pouvons modifier des projets de loi sans avoir recours à une motion de défiance à l'égard de notre gouvernement. J'invite donc les députés du parti conservateur à montrer de quoi ils sont faits. Ne démontrez pas par votre attitude que Pierre Trudeau avait raison de dire que les députés n'étaient rien du tout. Les députés ne devraient pas se laisser écraser par leur premier ministre (M. Mulroney) comme l'étaient les députés de l'arrière-ban par le précédent premier ministre. Il faut qu'ils prennent la parole et qu'ils disent ce qu'ils pensent. Je sais qu'il y a beaucoup de députés du parti conservateur qui ne veulent pas brader complètement la Corporation de développement du Canada, et abandonner la totalité de ses actifs au privé. Un individu ou une société peut détenir jusqu'à 25 p. 100 de ses actions, et une compagnie étrangère peut détenir un très grand nombre de ses actions, ce qui signifierait un accroissement de la propriété et du contrôle étranger sur notre pays. Je sais que ce n'est pas ce que souhaitent un grand nombre de députés conservateurs.

Il y a un autre aspect de cette mesure que je n'aime vraiment pas, monsieur le Président. Je suis à la Chambre depuis déjà quelques années et, quand le parti conservateur siégeait du côté de l'opposition, je l'ai entendu reprocher au gouvernement Trudeau son manque de respect pour le Parlement et la procédure parlementaire. Le député de The Battlefords-Meadow Lake siège au premier rang là-bas dans l'annexe à peu près où John Diefenbaker lui-même siégeait à la Chambre. M. Diefenbaker avait l'habitude de reprocher constamment au gouvernement d'alors de manquer de respect envers le Parlement parce qu'il prenait certaines mesures avant de présenter le projet de loi approprié à la Chambre, parce que l'exécutif avait trop de pouvoirs et parce que le cabinet du premier ministre était trop puissant. Il prononçait un discours après l'autre au sujet du manque de respect du gouvernement envers